



Le Président
Auch, le - 2 AVR. 2021

Monsieur le Secrétaire Général,

Eu égard à la non tenue du dernier comité technique, il me paraît nécessaire de vous faire connaître mes propositions par rapport à l'obligation qui nous est faite de décliner le nouveau dispositif indemnitaire autrement appelé RIFSEEP.

Je connais vos préventions à l'endroit du RIFSEEP et les partage en partie notamment sur l'utilisation qui pourrait en être faite s'agissant notamment du CIA. En anticipation du prochain comité technique sur ce sujet, je souhaite vous indiquer mon intention :

- de revaloriser certaines catégories d'agents : par exemple, les assistants socio-éducatifs, les adjoints techniques des établissements d'enseignement ;
- d'améliorer les conditions d'octroi du régime indemnitaire aux CDD remplaçants (régime indemnitaire plein dès 6 mois de service continu) ;
- de garantir et pérenniser le dispositif permettant le maintien du régime indemnitaire pendant un an aux agents en arrêt maladie ;
- d'octroyer une enveloppe budgétaire de 400 000 € dès 2021. Ainsi chaque agent aura 25 € supplémentaire à son régime indemnitaire actuel soit 300 € annuels. L'enveloppe supplémentaire fera l'objet d'une réactualisation pluriannuelle à hauteur de nos capacités budgétaires ;
- de valoriser l'expérience professionnelle selon les conditions que nous définirons ensemble.

S'agissant de la demande exprimée dans votre courrier, vous pouvez constater que la collectivité a revu sa position prudentielle quant au maintien de l'IFSE en cas de maladie au regard de l'avantage procuré aux agents dans cette situation. Cependant j'attire votre attention sur le fait que le jugement de la CAA de Nancy fait l'objet d'un pourvoi devant le Conseil d'Etat rendant notre position juridiquement plus fragile.

Sans préjuger de l'exhaustivité de vos positionnements sur ce dossier, j'ai regretté votre refus de siéger le 18 mars même si j'en comprends le sens syndical.

Pour votre parfaite information, je vous indique que je vais écrire à chacun des agents du Conseil Départemental pour préciser ma position et mes intentions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

et cordialement

Philippe MARTIN

Président du
Département du Gers

Monsieur Philippe PAILLE
Secrétaire Général du syndicat FO
Conseil Départemental du Gers